

**Thomas D'JOURNO**  
**SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**  
43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE  
Tél. :04.13.24.13.63 – [f.hoffmann@provansal.eu](mailto:f.hoffmann@provansal.eu)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT DE VENTE**

**D'UN APPARTEMENT**  
dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété  
sis à **MARSEILLE (13001), 20, Rue Saint Saëns**  
cadastré section 804 B n°352 pour 89 ca.

**MISE A PRIX : VINGT-CINQ MILLE EUROS (25.000,00 €)**

**VISITE LE LUNDI 9 JANVIER 2023 DE 09 H 00 A 10 H 00**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 18 JANVIER 2023 à 9 h 30**  
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
Salle n°8, 25 Rue Edouard Delanglade 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS**  
**MIS EN VENTE :**

**D'après le titre de propriété**

Sur la commune de MARSEILLE (13001), 20,  
Rue Saint Saëns, quartier Opéra,  
Dans un ensemble immobilier en copropriété,  
élevé de cinq étages sur entresol et rez-de-  
chaussée, le dernier étage mansardé étant en  
retrait sur le devant,  
Percé au rez-de-chaussée d'une porte d'entrée  
et d'une porte de magasin et aux étages de  
trois fenêtres,  
Avec cour derrière,  
Cadastré section 804 B n°352 lieudit 20 rue

Saint Saëns, pour 89 ca.

**Le lot numéro TROIS (3) :**

Un appartement situé au deuxième étage  
comprenant un hall, deux chambres, cuisine,  
water-closet,  
Et les 156/1.000èmes des parties communes  
générales.

Ledit ensemble immobilier a fait l'objet d'un  
règlement de copropriété contenant état  
descriptif de division établi suivant acte reçu  
par Me LACHAMP, notaire à Marseille le 23  
février 1966 dont une copie authentique a été  
publiée au premier bureau des hypothèques

de Marseille le 21 avril 1966, volume 4623, n°2.

### **D'après le procès-verbal de description**

Maître Stéphane FORNELLI, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 13 juillet 2021 le procès-verbal de description aux termes desquels il apparaît que l'appartement est situé au 2<sup>ème</sup> étage. Il se compose d'une entrée distribuant une cuisine, une pièce d'eau, un séjour, une chambre et un WC sur courette.

Les lieux sont loués suivant contrat de bail en date du 5 août 2016 moyennant un loyer mensuel de 670 euros charges comprises.

Le syndic de la copropriété est LE CABINET FONCIA Rue Edouard Alexander, 13010 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface habitable totale de **52,03 m<sup>2</sup>**.

### **La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :**

La société dénommée le **CREDIT LOGEMENT**, Société Anonyme au capital de 1.253.974.758,25 euros ayant son siège social à PARIS (75003), 50 Boulevard de Sébastopol et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° B 302 493 275, Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la

## **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES.**

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

### **RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet

**<http://www.provansal.eu>** du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45, Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 - **f.hoffmann@provansal.eu**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Palais Monthyon, Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 et **à compter du 2 Janvier 2023** à l'accueil du 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

Marseille le 12 décembre 2022.

**Me Thomas D'JOURNO**  
**Avocat**